

Cher(e) collègue,

Vous êtes invité(e) à participer à la deuxième réunion syndicale de l'année scolaire 2007-2008 qui se tiendra à :

Saint Pourçain sur Sioule
le jeudi 27 mars 2008 à partir de 10 h

Comme d'habitude cette rencontre se déroulera dans un contexte convivial selon le programme ci-dessous :

- ◆ de 10 h à 12 h 30 : **Réunion syndicale**, salle de réunion du **Restaurant « Le Chêne Vert », 35 boulevard Ledru Rollin à Saint Pourçain sur Sioule (*)**, avec l'ordre du jour suivant :
 - La situation revendicative après les municipales.
 - L'intersyndicale des retraités de l'Allier
 - La réforme des retraites
 - Motion revendicative de la FGR pour le congrès de Nancy en juin 2008, nouvelle mouture
 - Examen d'une motion
 - Questions diverses

- ◆ de 12 h 30 à 14 h 30 : **Déjeuner en commun** au **Restaurant « Le Chêne Vert »** : (prix du repas : **20 €**)
 - Dartois de saumon aux noisettes
 - Sauté de veau aux olives Vin blanc et rouge en pichet
 - Caprice orange - chocolat café

- ◆ à partir de 15 h : **Visite du Musée de la Vigne et du Terroir** (tarif : **3,00 €**)
 - Le Musée de la Vigne et du Terroir est installé dans la Maison du Bailli, témoignage du passé glorieux du Monastère de St-Pourçain. Ce bâtiment du XVII^{ème} siècle abrite le magnifique escalier en colimaçon du beffroi, classé Monument Historique.
 - Les collections variées et les documents présentés dans les 11 salles du musée vous aident à pénétrer dans l'univers du vin de St-Pourçain, à comprendre la vie du vigneron, son travail et ses mentalités.

- ◆ Après la visite: **Promenade libre dans le centre historique de Saint Pourçain**

La réunion sera commune pour tous les retraités membres des divers syndicats FSU de l'Allier.

Les conjoints non adhérents à la F.S.U. qui désireraient participer au repas et aux activités de l'après-midi sont cordialement invités. Ils pourront le matin, si le temps le permet, faire une promenade dans les environs de la localité.

Bien sûr, les participations au repas de midi et à la visite de l'après-midi ne sont pas obligatoires.

Pour l'organisation matérielle de cette journée, nous avons besoin de connaître le nombre de convives au repas de midi et le nombre de participants à la visite du Musée de la Vigne et du Terroir. C'est pourquoi je vous demande de bien vouloir me renvoyer avant le **jeudi 20 mars 2008** le talon d'inscription ci-joint après l'avoir rempli et en l'accompagnant d'un chèque.

En espérant que nous nous retrouverons nombreux à Saint Pourçain sur Sioule ce jeudi 27 mars 2008 recevez, cher(e) collègue mes plus cordiales salutations.

Henri Bruhat

(*) Voir plan au verso

F S U



Section fédérale des retraités de l'Allier



à renvoyer avant le jeudi 20 mars 2008 à :
Henri BRUHAT, 11, rue du Chat-Huant
03100 MONTLUÇON

Participation au repas et à la visite

du jeudi 27 mars 2008

nom et prénom : _____

Joindre un chèque correspondant aux nombres de participants au repas et à la visite

	<i>Prix unitaire</i>	<i>Nombre de personnes</i>	<i>Totaux</i>
Repas de midi	20 € par personne		
Visite de l'après-midi	3,00 € par personne		
Montant du chèque à l'ordre de SNES retraités de l'Allier, CCP Clermont-Ferrand 2904 15 A			